Le Palmarès 2017 de l'information

Ce palmarès porte sur l'information fournie à *Prescrire* par les firmes pour les médicaments présentés dans le "Rayon des Nouveautés" durant l'année 2017.

FIRMES À L'HONNEUR
(par ordre alphabétique)

Première nommée :
– **EG Labo**

Puis :
– Advicenne
– Arrow Génériques
– Bioprojet Pharma
– Delbert
– Medac
– Mylan
– Nordic Pharma

LANTERNES ROUGES
(par ordre alphabétique)

– **Bristol-Myers Squibb**
– **Effik**
– **Genévrier**
– **Genzyme (du Groupe Sanofi)**
– **Janssen Cilag**
– **Kyowa Kirin Pharma**
– **Menarini**
– **MSD**
– **Pfizer**
– **Swedish Orphan Biovitrum**
– **The Medicines Company**
– **UCB Pharma**

Information fournie par les firmes

Nous cotons sur 4 niveaux l'information reçue des firmes que nous avons interrogées.

Information approfondie, détaillée et adaptée, des données non publiées jusqu'au conditionnement.

Information limitée à des données publiées, administratives, ou de conditionnement.

Information minimale, ou limitée ou presque à des éléments administratifs et de conditionnement.

Rétention d'information.

Les firmes pharmaceutiques détiennent quantité d'informations sur les médicaments qu'elles commercialisent ou qu'elles arrêtent de commercialiser. Le partage de ces informations, qui contribuent entre autres à utiliser les médicaments de manière appropriée et à protéger les patients de certains risques, fait partie intégrante des responsabilités des firmes.

Dans le cadre de sa recherche documentaire méthodique, *Prescrire* interroge les firmes pharmaceutiques afin d'obtenir leurs données, pour les croiser ensuite avec celles obtenues par ailleurs : données cliniques, conditionnements, informations administratives et réglementaires.

Le Palmarès de l'information reflète de quelle façon chaque firme assume sa responsabilité de partage d'information.

101 firmes interrogées en 2017. En 2017, nous avons interrogé 101 firmes. Parmi elles, certaines ont fait le choix de la transparence et l'ont démontré au travers de l'information fournie, avec une information approfondie et pertinente par rapport aux demandes de *Prescrire* : elles sont "à l'honneur" (8 sur 101 interrogées en 2017). Celles ayant informé très tôt *Prescrire*, parfois spontanément, fournissant des données particulièrement utiles et détaillées sont distinguées en tant que "Premières nommées" (1 sur 101 interrogées).

D'autres firmes ont répondu trop peu, trop irrégulièrement ou n'ont pas répondu aux demandes d'information de *Prescrire*. Certaines ont répondu tardivement et n'ont pas fourni d'information exploitable. Certaines ont omis les données les plus pertinentes ou sensibles. L'attribution d'une "Lanterne rouge" de l'information résulte d'un cumul de telles carences (12 sur 101 interrogées).

Parmi les 81 autres firmes ayant apporté une information, certaines ont fait le strict minimum, avec envoi d'une documentation généralement minimale, parfois suite à plusieurs relances. Ces firmes ont pratiqué, de fait, un faux-semblant de partage d'information échappant ainsi à la "Lanterne rouge".

En 2017, toujours pas d'évolution. Les années passent et le constat n'évolue pas. Dans l'ensemble, les firmes pharmaceutiques apportent ou confirment quantité d'informations à *Prescrire*. Mais à nouveau, en 2017, peu de firmes pharmaceutiques ont joué le jeu de la transparence en acceptant de partager avec les soignants abonnés à *Prescrire* toutes les données dont elles disposent.

©Prescrire

Téléchargé sur prescrire.org le 29/04/2024
Copyright(c)Prescrire. Usage personnel exclusivement